



COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 2 septembre 2025

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers
élus : 19

Secrétaire de séance : Mme Valérie BENTZ

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 28 août 2025

Conseillers présents : 10

Membres présents : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Bernard STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 8

Membres absents excusés : Mmes et MM. Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Marie Héléne GOEPP, Françoise KOELL, Carole MENDY, Alice REIBEL, Thierry STOEFFLER, Caroline WAGENTRUTZ.

Procurations : 3

Membres absents ayant donné procuration :

M. Jean-Michel CHALON à M. Gaël GREULICH
Mme Françoise KOELL à Mme Corinne WEBER,
M. Thierry STOEFFLER à M. Régis MEYER.

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Délibération n° COMM20250703

Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT – Compte-rendu d'information au 02/09/2025

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

• **Devis signés :**

- devis CALORENDI – Travaux de crépissage pour la Maison des Associations pour un montant H.T. de 770,00 €
- devis PROXI-NETT – Nettoyage des fenêtres et vitres de l'école pour un montant T.T.C de 810,00 €
- devis PLATRERIE OSTERMANN – Travaux de faux-plafonds dans les sanitaires de l'école pour un montant H.T. de 2 300,00 €
- devis LAULY – Intervention dans les sanitaires de l'école pour un montant H.T. de 660,00 €
- devis FERALU – Nouveau lavabo pour les sanitaires de l'école pour un montant H.T. de 3 981,00 €

- devis SARL LEDERMANN PAYSAGES – Terrassement à la station d’entretien vélos pour un montant H.T. de 2 860,00 €
- devis AUDITION CONSEIL – Protections auditives pour 3 personnes pour un montant H.T. de 430,83 €
- devis ALSACE MICRO SERVICES – Télécommande pour vidéo à l’école pour un montant H.T. de 59,00 €
- devis TRONCONNEUSES DE L’EST – Taille-haie, chargeur et batterie pour un montant H.T. de 965,00 €
- devis DOMOSESECURITY – Fourniture et pose d’un lecteur de badge à l’Espace Loisirs pour un montant H.T. de 1 500,00 €

• **Décision budgétaire dans le cadre de la fongibilité des crédits :**

- Virement de crédits de chapitre à chapitre comme suit :

Sect.	Sens	Chap.	Article	Op.	Ancien montant	Modification	Nouveau montant
I	D	21	2128 Autres agencements et aménagements	70	60 900 €	- 2 000 €	58 900 €
I	D	16	165 Dépôts et cautionnements reçus		3 000 €	+ 2 000 €	5 000 €

Pour extrait conforme,
Krautergersheim, le 04 septembre 2025

Le Maire, René HOELT

La Secrétaire de séance, Valérie BENTZ



Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L’absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l’administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l’adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>